

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit : AMSORB® Plus	Numéro de document : MSDS-1401 Édition : 11 Date de création : Octobre 2004 Date de révision : 24 juin 2024
---	--

1	IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE	
1.1	Identification du produit	AMSORB® Plus
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou mélange et utilisations déconseillées	Absorbant de dioxyde de carbone (CO ₂) à usage médical uniquement ; convient pour l'anesthésie humaine et animale.
1.3	Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité	Armstrong Medical Limited Wattstown Business Park, Newbridge Road, Coleraine Irlande du Nord, BT52 1BS Tél : +44 (0) 28 7035 6029 E-mail : regulatory.respiratory@eakinhealthcare.com
1.4	Numéro de téléphone d'urgence	MODE D'EMPLOI : QPRC-46U7-MHA8-KH2G +44 (0) 1865 407333 (UK)

2	IDENTIFICATION DES DANGERS				
2.1	Classification des substances et des mélanges				
	Classification conforme au Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP/GHS) - voir la paragraphe 11				
	H315	Irrit. cutanée2			
	H319	Lés. oculaires1			
	H335	STOT SE 3			
2.2	Éléments d'étiquetage				
	Étiquetage conforme au Règlement CE N° 1272/2008 (CLP/GHS)				
	Pictogramme		Mention d'avertissement	AVERTISSEMENT	
	Mentions de danger				
	H315	Provoque une irritation de la peau.			
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.			
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.			
	Mentions de mise en garde				
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.			
	P314	Demander des conseils/soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien.			
	P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/gouttelettes/vapeurs/aspersions.			
	P302/352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.			
	P305/351/338	En cas de contact avec les yeux : rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.			
	P332/313	En cas d'irritation cutanée : demander des conseils/soins médicaux.			
	P304/340	En cas d'inhalation : déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.			
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.			
	2.3	Autres dangers			
		Aucun connue			

3	COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS					
3.2	Caractérisation du mélange	Base solide plus additifs. Les classifications CLP requises dans cette section sont liées à celles du produit fourni. Pour être conforme à la législation, la classification des ingrédients correspondant au produit, comme s'ils étaient présents à 100 %, doit être décrite. Lorsque les ingrédients sont présents dans le produit à de très faibles concentrations, le risque pour l'utilisateur est réduit, ce qui explique que les classifications des composants individuels et du produit soient différentes.				
	Nom chimique	N° CAS	N° Index	N° CE	Classification	Concentration
	Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Aucune donnée	215-137-3	CLP :Irrit. cutanée2 H315 Lés. oculaires1 H318 STOT SE 3 H335	< 85%
	Sulfate de calcium	7778-18-9	Aucune donnée	231-900-3	Non classé	< 1,5%
	Chlorure de calcium	10043-52-4	017-013-00-2	233-140-8	Irrit. oculaire2 H319	< 3,5%

4 PREMIERS SECOURS		
4.1	Description de la mesure de premier secours	
	Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais, lui procurer de la chaleur et du repos. Si les voies respiratoires supérieures sont enflammées, consulter un médecin.
	Contact avec la peau	Nettoyer immédiatement les parties de la peau affectées avec du savon et beaucoup d'eau. Au besoin, consulter un médecin.
	Contact avec les yeux	Laver immédiatement l'œil avec beaucoup d'eau jusqu'à ce que l'irritation disparaisse ; consulter un médecin.
	Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Mais en cas d'ingestion du produit, ne pas provoquer de vomissement. Boire beaucoup d'eau et, si nécessaire, consulter un médecin.
4.2	Symptômes et effets les plus importants, aussi bien aigus que tardifs	Le symptôme le plus aigu est l'irritation des yeux. Aucun effet tardif connu.
4.3	Indication pour la consultation immédiate d'un médecin et traitement spécial nécessaire	Traitement tel que décrit plus haut.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
5.1	Moyen d'extinction	L'eau, la mousse, le CO ₂ et la poudre sont tous des produits d'extinction appropriés.
5.2	Risques spéciaux dus à la substance ou au mélange	Le matériau est non combustible. L'emballage peut être combustible.
5.3	Avis pour les pompiers	Un appareil respiratoire autonome peut être nécessaire

6 MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL		
6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence	Respecter les mesures de protection individuelle, éviter d'inhaler de fortes concentrations de poussière et éviter le contact avec la peau et les yeux.
6.2	Précautions relatives à l'environnement	Aucune connue
6.3	Méthodes et produits pour la contention et le nettoyage	En cas de déversement, ramasser mécaniquement (par exemple en balayant ou en aspirant) dans des récipients hermétiquement fermés. Respecter les mesures de protection individuelle. Rincer le reste avec beaucoup d'eau. Étiqueter le récipient et l'éliminer selon les procédures habituelles.
6.4	Référence aux autres sections	Voir en section 8 l'équipement de protection individuelle.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE		
7.1	Précautions pour une manipulation sûre	Manipuler avec précaution pour éviter les déversements. Éviter de soulever et de déposer de la poussière.
7.2	Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	Stocker dans un environnement propre et sec, avec une ventilation adéquate. Stocker les récipients étanches dans des conditions ambiantes, en évitant la lumière directe du soleil.
7.3	Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)	Comme absorbant chimique pour le dioxyde de carbone (CO ₂) en anesthésie.

8 CONTROLE D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE				
8.1	Paramètres de contrôle	Les limites d'exposition sur le lieu de travail (WEL) ont été fixées par le HSE (EH40/2005)		
		STEL (15 min.)	4	mg/m ³
		LTEL (TWA 8 heures)	1	mg/m ³
8.2	Contrôles d'exposition			
	Contrôles techniques appropriés	N/A		
	Équipement de protection individuelle	Respecter les normes habituelles de manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Éviter l'inhalation des poussières si elles sont soulevées. Porter un équipement de protection individuelle adapté à la tâche (voir ci-dessous).		
	Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité pour minimiser le risque de contamination des yeux		
	Protection de la peau	Gants appropriés ; laver soigneusement en cas de contact avec la peau.		
	Protection respiratoire	Masque anti-poussière ou respirateur approuvé pour la poussière (si la ventilation est insuffisante).		
	Dangers thermiques	Production excessive de chaleur pendant la réaction. La cartouche est susceptible d'atteindre une température maximale de 45°C qui n'est pas considérée comme suffisante pour causer des dommages à la peau ou aux tissus corporels. La cartouche doit être retirée avec soin.		
	Autre protection	N/A		

9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
9.1	Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base			
	État physique	Granulés solides blancs (violet en cas de péremption)	Couleur	Blanc ou coloré
	Odeur	Inodore	pH	~12,5
	Point/plage d'ébullition	Non déterminée	Point de fusion/point de congélation	Non déterminée
	Point d'éclair	Non applicable	Densité relative	~ 2 g/cm ³
	Solubilité	Légère	Seuil d'odeur	Non applicable
	Vitesse d'évaporation	Non applicable	Inflammabilité	Non applicable
	Limite inférieure et supérieure d'explosivité	Non applicable	Tension de vapeur	Non applicable
	Densité relative de vapeur	Non applicable	Coeff. de partage LogP octanol/eau	Non applicable
	Température d'auto- inflammation	Non applicable	Viscosité cinématique	Non applicable
	Propriétés explosives	Non déterminée	Propriétés oxydantes	Non déterminée
	Température de décomposition	Non déterminée	Caractéristiques des particules	Non déterminée
9.2	Autres informations	Aucune connue		

10	STABILITE ET REACTIVITE	
10.1	Réactivité	De la chaleur est générée en cas d'exposition aux acides
10.2	Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de manipulation
10.3	Réactions dangereuses possibles	Pas de polymérisation dangereuse
10.4	Conditions à éviter	Contact avec l'air : formation de carbonate de calcium
10.5	Matériaux incompatibles	Chloroforme, trichloréthylène
10.6	Produits de décomposition dangereux	Aucun

11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES						
11.1	Informations relatives aux effets toxicologiques						
	Classe de danger	Méthode	Espèces	Voie d'exposition	Dose efficace	Durée d'exposition	Résultats
	Toxicité aiguë	LD ₅₀	Rat	Orale	> 2000 mg/kg (OECD 425)	Aucune donnée	Données pour l'hydroxyde de calcium
	Corrosion/irritation de la peau	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Lésion/irritation oculaire grave	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Mutagénicité des cellules germinales	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Cancérogénicité	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Danger d'aspiration	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
	Compatibilité cutanée	Grave pour les tissus cutanés humides, les yeux et les coupures exposées					
	Membrane muqueuse	Irritant également pour le système respiratoire et les voies nasales.					
	Autres informations	Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des rougeurs, des desquamations et des crevasses. L'inhalation prolongée de poussières peut provoquer des troubles respiratoires dus à la présence de traces de silice cristalline. L'hydroxyde de calcium ne figure pas sur les listes de cancérogènes de la MSHA, de l'OSHA ou de l'IARC.					

12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES			
12.1	Toxicité	LC ₅₀	Organismes aquatiques	CSEO (14d) pour les invertébrés marins : 32 mg/l
12.2	Persistance et dégradabilité	Non pertinent pour les substances inorganiques		
12.3	Potentiel de bio-accumulation	Non pertinent pour les substances inorganiques		
12.4	Mobilité dans le sol	Faible mobilité due à une faible solubilité		
12.5	Résultats de l'évaluation de PBT/vPvB	Non pertinent pour les substances inorganiques		
12.6	Autres effets indésirables	Aucun connu - se transforme en minéraux naturels		

13	CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	
13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer conformément aux réglementations nationale et locale. Faire éliminer par un entrepreneur et un transporteur agréés. Le produit doit être éliminé comme un déchet clinique non contaminé, sauf s'il est spécifiquement identifié comme un déchet clinique contaminé ou dangereux. L'emballage primaire, tel que le récipient ou le sachet en plastique, est un emballage pour ce produit et n'est pas destiné à d'autres fins. Les autres emballages, tels que les cartons de conservation, peuvent être réutilisés et recyclés conformément aux réglementations nationales et locales.

14	INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT				
14.1	Numéro des Nations Unies (ADR, IMDG, IATA)	Non réglementé	14.2	Désignation officielle de transport (ADR, IMDG, IATA)	Non réglementé
14.3	Classe(s) de transport (ADR, IMDG, IATA)	Non réglementé	14.4	Groupe de conditionnement (ADR, IMDG, IATA)	Non réglementé
14.5	Risques environnementaux (ADR, IMDG, IATA)	Aucun	14.6	Procédures spéciales (ADR, IMDG, IATA)	Non réglementé
14.7	Transport en vrac	Non applicable			

15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	
15.1	Réglementations/législation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifique pour la substance ou le mélange	Le produit est classé conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP). Les autres informations et dispositions réglementaires ne sont pas applicables à ce produit.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

16	AUTRES INFORMATIONS	
Indication de modifications	Cette fiche de données de sécurité a été révisée conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP) et en réponse à la réglementation REACH, Mai 2024.	
Abréviations ou acronymes	Aucun	
Principales références bibliographiques et sources de données	Fiches de données de sécurité d'autres fournisseurs, Annexe VI du règlement CPL (CE) N° 1272/2008, EH40 (2005)	
Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008	Procédure de classification	
Corr. cutanée ¹ ; H315		
Déclarations H pertinentes (numéro et texte intégral)	H315, provoque une irritation de la peau H318, provoque de graves lésions oculaires H335, peut provoquer une irritation respiratoire	
Conseils de formation	Aucun	
Informations supplémentaires	Conforme à la réglementation COSHH. Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et visent à décrire nos produits du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne doivent pas être interprétées comme une garantie de problèmes spécifiques.	